

GESTION DES ESPACES VERTS DANS LES COLLÈGES

L'extérieur d'un collège, premier contact avec l'établissement, se doit d'être accueillant, fleurit, travaillé et soigné.



Dans un souci de cohérence avec sa politique de gestion de bords de route et des espaces naturels sensibles de l'Oise, le Conseil départemental n'a pas attendu l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires au 1^{er} janvier 2017 pour accompagner les 66 collèges dans l'évolution des pratiques des agents en charge des espaces verts. Il propose à ces agents **une charte départementale, des fiches techniques, des ateliers et chantiers, un parcours de formations** pour avancer ensemble vers des solutions adaptés aux spécificités de chaque établissement.

Ainsi, peu à peu, les agents adoptent **un regard de jardinier** où la biodiversité du collège peut s'exprimer, tout en restant maîtrisée. Des coins nature se développent et permettent une **approche sensible de la faune et de la flore** de l'Oise, support d'une éducation à la biodiversité de notre environnement local.

Téléchargement

- [Charte départementale de gestion des espaces extérieurs dans les collèges de l'Oise](#)
(pdf - 0,3 Ko)



Gestion des espaces extérieurs

Des collèges très différents

Les espaces extérieurs des collèges de l'Oise diffèrent très fortement d'un collège à un autre. Tout d'abord par la taille (de 0,2ha à 2,7h), ensuite par la topographie du site (pentu, plat), mais aussi au regard du patrimoine arboré, de la proximité d'un réseau d'eau, de l'affleurement ou non d'une nappe phréatique...

Une évolution des pratiques pour les agents en charge des espaces extérieurs

A compter du 1^{er} janvier 2017, les 66 collèges, mais aussi l'ensemble des sites départementaux (Espaces naturels sensibles, routes départementales, sites administratifs), ont arrêté l'utilisation des **produits phytosanitaires** (insecticides, fongicides, herbicides).

Cette évolution des pratiques imposées a été largement préparée par une politique volontariste du Département qui a amorcé cette transition dès 2006 sur son réseau routier. Mais aujourd'hui, l'évolution des pratiques doit également s'inscrire dans le contexte de restrictions budgétaires.

Après avoir fait un état des lieux exhaustif des pratiques en cours, le Conseil départemental de l'Oise décide d'accompagner au mieux les agents dans ces nouvelles pratiques.




Plus d'infos sur

peo60.fr

CONTACTER




Direction générale adjointe Réussites éducatives, citoyennes et territoriales

 Bureau des Projets des Collèges et de la Jeunesse
Claire Story

 03 44 10 70 60 - 06 89 81 41 63

 Envoyer un courriel

 1 rue Cambry - CS 80941
60024 Beauvais